

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE ;

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice
.....

25 FEV 2022

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2022-001/UJKZ/P/CEA-CFOREM pour la
sélection de cabinet ou bureau d'études en vue du suivi-contrôle et de la coordination des
travaux de construction du siège du CEA-CFOREM à l'Université Joseph KI-ZERBO



1-La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises en sciences du Médicament (CEA-CFOREM), exercice 2022.

2-L'Université Joseph KI-ZERBO a obtenu dans le cadre de la mise en œuvre du CEA-CFOREM des fonds sur Financement IDA Banque mondiale 2022, afin de financer le suivi-contrôle et la coordination des travaux de construction du siège du CEA-CFOREM à l'Université Joseph KI-ZERBO. L'Université a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de consultant. Les services de consultants concernent le suivi-contrôle et de la coordination des travaux de construction du siège du CEA-CFOREM à l'Université Joseph KI-ZERBO.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Université Joseph KI-ZERBO, lance un avis à manifestation d'intérêt, pour la sélection de cabinets/bureau d'études pour le suivi-contrôle et la coordination des travaux de construction du siège du CEA-CFOREM à l'Université Joseph KI-ZERBO.

3-Les services se composent en un lot unique et consisteront, de façon générale, à une mission de suivi-contrôle et de coordination des travaux de construction du siège du CEA-CFOREM à l'Université Joseph KI-ZERBO.

4-Critères d'évaluation : Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5-Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après¹ :

¹L'Autorité contractante n'est pas obligée de reconduire l'ensemble de ces critères, tout comme elle peut introduire d'autres critères plus pertinents tenant compte de la spécificité des prestations

- le domaine des activités du candidat,
- le nombre d'années d'expérience,
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations²
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.

La lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président de l'Université Joseph KI ZERBO, précisant l'objet doit contenir :

- une présentation du bureau d'études faisant ressortir notamment le domaine d'activité ;
- joindre l'agrément technique ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- joindre l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil ;
- les références techniques dans l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (ou depuis la date de création pour les soumissionnaires ayant moins de cinq (05) ans d'existence)

NB : Joindre obligatoirement les pages de garde et les pages de signature des contrats ainsi que les procès-verbaux de réception provisoires ou les procès-verbaux de réception définitives ou les attestations de bonne fin ou les rapports de validation. Ne seront pris en compte, seuls les contrats exécutés avec l'administration ou ses démembrements.

6- Il est demandé aux candidats de fournir succinctement ces informations en ne dépassant pas un nombre de pages de 5 à 15 environ. Les consultants peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives. Toutefois, il est interdit aux soumissionnaires de présenter plusieurs propositions en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre d'un ou de plusieurs groupements.

7- Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *sur la base de la qualité technique et le coût de l'offre* à la suite de la demande de proposition.

En cas d'égalité, le chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2019 à 2021) ou depuis la création du bureau, certifié par les services des impôts sera utilisé pour départager les éventuels bureaux qui auront le même nombre d'expériences similaires basées sur la complexité, l'étendue et le volume de la mission.

7- Informations supplémentaires : Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Joseph KI-ZERBO, sis boulevard Charles De

² Applicable pour les domaines agréés



GAULLE, 03 BP 7021 Ouagadougou 03, Tél : (+226) 25 30 70 64/65 Fax : (226) 25 30 72 42 et aux heures suivantes : Du lundi au jeudi de 7 heures à 15 heures 30 et le vendredi de 7 heures à 16 heures 30minutes.

L'enveloppe prévisionnelle pour cette prestation est de Cinquante-cinq millions vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix (55 029 590) F CFA TTC.

8-Les offres rédigées en langue française en un (01) original et trois (03) copies marquées comme doivent être déposées sous plis fermé à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Joseph KI-ZERBO, sis boulevard Charles De GAULLE, 03 BP 7021 Ouagadougou 03, Tél : (+226) 25 30 70 64/65 Fax : (226) 25 30 72 42 au plus tard le ~~16~~ **16 MARS 2022** à 9 heures 00mn.



Les offres devront porter la mention suivante « Manifestation d'intérêt pour la sélection de cabinet ou bureau d'études en vue du suivi-contrôle et de la coordination des travaux de construction du siège du CEA-CFOREM à l'Université Joseph KI-ZERBO ».

9-L'ouverture des offres interviendra en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le ~~16~~ **16 MARS 2022** à 09 heures TU.

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation.

Ouagadougou, le ~~01~~ **01 MARS 2022**.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés

Tolo SANOU
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

